

ROYAUME DE BELGIQUE

BREVET D'INVENTION



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

NUMÉRO DE PUBLICATION : 1001018A6

NUMÉRO DE DÉPÔT : 8701241

Classif. Internat.: B05D

Date de délivrance : 13 Juin 1989

Le Ministre des Affaires Économiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d' invention, notamment l' article 22;

Vu l' arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d' invention, notamment l' article 28;

Vu le procès verbal dressé le 03 Novembre 1987 à 10h50
à l' Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : S.P.R.L. R. SCHWANEN ET FILS;S.P.R.L.
ENTREPRISES GEORGES SOMJA
Les Plenesses 44, 4660 Thimister(BELGIQUE);rue de Herve 120, 4651 Battice (BELGIQUE)

représenté(e)s par : DELLICOUR Paul, OFFICE DE BREVETS E. DELLICOUR, Rue
Fabry, 18/012 - 4000 LIEGE.

un brevet d' invention d' une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes
annuelles, pour : PROCEDE DE FABRICATION DE PANNEAUX LAQUES.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité
de l' invention, sans garantie du mérite de l' invention ou de l' exactitude de
la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 13 Juin 1989
PAR DELEGATION SPECIALE :


W. L.
Directeur

Procédé de fabrication de panneaux laqués.

La présente invention est relative à la réalisation de panneaux laqués pour mobilier et décoration intérieure et extérieure et a pour but de créer un procédé permettant d'obtenir un fini irréprochable et une solidité maximum.

Le procédé suivant l'invention est destiné à être appliqué à des panneaux de fibres de moyenne densité tels que ceux vendus dans le commerce sous le nom de MDF-X.

Il est déjà connu de réaliser des panneaux laqués en partant de tels panneaux mais les opérations actuellement effectuées avec entre autres un pistolage d'une peinture acrylique au four avec une épaisseur de laque de cinq microns à dix microns, si elles donnent une finition satisfaisante pour des éléments de grande série, présentent divers inconvénients. On peut citer une finition de laquage laissant apparaître certains grains non tolérés pour la décoration, une résistance au choc très faible vu la faible épaisseur de laque, une faible résistance aux ultra-violets déconseillant un usage externe, une peinture rigide avec un problème

de joints se marquant aux assemblages et une apparition possible de fissures lors de variations de température, et encore des finitions ne supportant pas l'usure.

5

Pour remédier à ces divers inconvénients le procédé suivant l'invention partant de panneaux de fibres de moyenne densité, soit \pm 675 Kg/m³, consiste en un laquage à base de résine de forte épaisseur teintée

10

dans la masse.

Le procédé suivant l'invention comporte les opérations suivantes :

- ponçage ultra fin ;
- 15 - mise au four à environ 22° ;
- pistolage de résine polyester pure diluée, pour accrochage et bouche porage ;
- cuisson à environ 60° ;
- ponçage ;
- 20 - mise à température d'environ 22° ;
- pistolage de résine teintée dans la masse avec une épaisseur d'environ 1200 microns ;
- pré-vernis à l'uréthane dans l'émaillage frais ;
- pistolage à l'acétone pur ;
- 25 - cuisson à environ 60° ;
- ponçage fin :
- mise à température d'environ 22° ;
- vernissage à l'uréthane ;
- cuisson à environ 60° ;
- 30 - ponçage ultra fin grain 1500 ;
- mise à température d'environ 22° ;
- vernissage de finition à l'uréthane ;
- cuisson à environ 60°.

35 On peut citer comme avantages du procédé suivant l'in-

vention :

- esthétique de la surface laquée ;
- résistance aux chocs, due à la résine ultra dure et à l'épaisseur de 1200 microns ;
- 5 - résistance aux U.V. ;
- résistance à l'usure, parce que traité dans la masse ;
- facilité d'application due à la souplesse de la résine ;
- bonne adhérence de la résine avec la panneau en fibres
- 10 de moyenne densité ;
- tous usages externes possibles ;
- réparation possible après pose ;
- prix de revient comparable au système traditionnel.

15 Bien entendu, le domaine de l'invention s'étend non seulement au laquage de panneaux mais aussi aux mobiliers et aux éléments de décoration intérieure et extérieure réalisés à partir de panneaux laqués suivant

20 le procédé de l'invention.

Revendications

1. Procédé de fabrication de panneaux laqués en partant de panneaux de fibres de moyenne densité, caractérisé en ce qu'il consiste en un laquage à base de résine de forte épaisseur teintée dans la masse.
2. Procédé suivant la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte le pistolage d'une résine polyester pure diluée servant d'accrochage et de bouche porage, un ponçage après cuisson, le pistolage d'une résine teintée dans la masse avec une épaisseur d'environ 1200 microns, un pré-vernissage avec de l'uréthane dans l'émaillage frais, un pistolage à l'acétone pure et, après cuisson, un vernissage de finition au polyuréthane.
3. Procédé suivant la revendication 2 caractérisé en ce qu'il comporte les opérations intermédiaires suivantes :
- avant le premier pistolage un ponçage ultra fin et une mise au four à environ 22° ;
 - après le ponçage, suivant une cuisson à environ 60°, une mise à la température d'environ 22° ;
 - après le pistolage à l'acétone pur une cuisson à environ 60°, un ponçage fin, une nouvelle mise à température à environ 22°, un vernissage à l'uréthane, une nouvelle cuisson à environ 60°, un ponçage ultra fin grain 1500 et encore une mise à température à environ 22°.
 - en fin d'opérations une dernière cuisson à environ 60°.
4. Panneaux laqués, mobiliers et éléments de décoration en panneaux laqués tels que décrits dans une ou plusieurs des revendications 1 à 3.